



Fédération Générale C.F.T.C. des Transports

Communiqué de presse

Transports Routiers de Marchandises : Les salaires en berne

La FGT CFTC s'est estimée trahie à l'issue de la table ronde qui a réuni, lundi 11 juillet, le Président de la convention collective du transport et les syndicats. La FGT CFTC estime que les présidents des chambres patronales n'ont pas respecté leur signature de l'accord de novembre 2002, qui prévoyait une revalorisation des salaires.

La FGT CFTC regrette que la rencontre du 11 juillet n'ait débouché sur rien de concret, et que le patronat ne soit pas plus enclin aujourd'hui qu'hier à respecter ses engagements et à revaloriser les salaires des routiers.

Par ce simulacre de négociation, le patronat s'est décrédibilisé. Il a trahi la confiance des syndicats signataires de l'accord de 2002. C'est une véritable déclaration de guerre aux organisations syndicales qui avaient pris leurs responsabilités en paraphant l'accord. D'ores et déjà la FGT réfléchit aux suites à donner dès la rentrée à ce dérapage indigne, qui invite plus au combat qu'à la confiance.

La FGT CFTC constate que les salaires des routiers sont progressivement happés par le SMIC et que la réunion du 11 n'a servi que d'explication de texte sur ce sujet. Comment les jeunes pourront-ils construire un projet de vie lorsque le profession se précarise et que le niveau de rémunération baisse constamment ?

L'organisation professionnelle, qui semble vouloir apporter son soutien au Premier ministre en promettant 150 000 emplois de plus dans le transport routier, ne fait rien pour rendre la filière attractive. Tout juste cherche-t-elle par ce biais à quémander quelques allègements de charges pour les entreprises, oubliant les salariés au passage.

Paris, le 12 juillet 2005
Pour la FGT CFTC, Bernard AUBIN

[Contact Presse](#), responsable des Négociations,

Thierry DOUINE

Secrétaire Général Adjoint de la FGT CFTC

06 03 19 00 50